

# AVIS DE MARCHE

**NATURE DU MARCHE** : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : Responsable de la commande publique

Adresse : 2 Place Monseigneur François MAURER BP 4208

Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre

Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297

Courriel : [accueil@ct975.fr](mailto:accueil@ct975.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/>

## **OBJET DU MARCHE**

### **Objet du marché :**

protection en enrochement des routes du littoral à Miquelon - Langlade

**Type de marché de travaux :** Exécution

### **Classification CPV**

Objet principal : 45243500-7

Objet complémentaire : 45243510-0

**Lieu d'exécution :** zone sur Miquelon, la route de dune de Mirande, et l'isthme à Langlade - 97500

**L'avis implique :** un marché public

## **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES**

Protection en enrochement des routes du littoral à Miquelon - Langlade

### **Nature et étendue des travaux :**

Fourniture, transport et mise en œuvre de blocs d'enrochement pour la protection de routes du littoral sur la commune de Miquelon-Langlade

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

\* Origine du financement : budget de la collectivité territoriale

\* Les prix seront fermes actualisables ;

\* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

\* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;

- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera pas solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises :**

\* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

\* La forme juridique du candidat ;

\* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

\* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant,

les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

**Capacité économique et financière - références requises :**

\* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

\* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

**Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :**

-

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

\* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

\* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

\* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :**

-

Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve demeurant valables s'ils ont déjà été transmis au pouvoir adjudicateur lors d'une précédente consultation.

**Marché non réservé.**

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

**PROCÉDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée  $\geq$  90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

**Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 20 / 10 / 2020 à 16 h 00 heure de Saint-Pierre et Miquelon

Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** DTAM975-AM-2020-09-12

**Autres informations :**

\* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées ;
- \* A titre indicatif, les travaux commenceront vers 01/11/2020 pour une durée de 4 mois ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

#### Modalités d'ouverture des offres

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

#### Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- \* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/>) sous la référence publique "DTAM975-AM-2020-09-12", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

#### Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- \* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur ;
- \* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- \* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- \* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- \* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
- \* Les offres seront transmises de préférence par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.spm-ct975.fr/la-collectivite-territoriale/la-direction-generale-des-services-dgs/commande-publique/>) sous la référence publique "DTAM975-AM-2020-09-12", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

## **PROCÉDURES DE RECOURS**

### **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon  
 Adresse : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud bp 4200  
 Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre  
 Téléphone : 0508411030 Télécopieur : 0508412710  
 Courriel : [courrier@spm975.gouv.fr](mailto:courrier@spm975.gouv.fr)

### **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

- \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : 06 / 10 / 2020**